



Mis à jour le 10 mai 2019

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture  
Direction de la sécurité  
et de la protection civile  
Bureau des polices administratives

**DEMANDE DE DÉROGATION D'OUVERTURE TARDIVE D'UN ÉTABLISSEMENT  
RÉGI PAR L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 20 MARS 2012**

Je soussigné(e) :

Nom et prénom du ou des gérant(s)	
Enseigne de l'établissement	
Adresse de l'établissement	
Téléphone et mail	

**J'ai l'honneur de solliciter** (cocher la case correspondant à la demande) :

- une autorisation d'ouverture tardive pour l'établissement visé ci-dessus  
 un renouvellement d'autorisation d'ouverture tardive pour l'établissement visé ci-dessus

en application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral n°2012-1517 du 20 mars 2012 portant réglementation de la police des débits de boissons dans le Rhône.

**Je suis titulaire** de la licence suivante (cocher la case correspondante et joindre copie de la licence) :

- licence III ou IV                       Licence restaurant                       Petite licence restaurant

**Je souhaite ouvrir** mon établissement à 4 heures du matin les nuits suivantes (cocher la ou les cases correspondantes) :

- toutes les nuits de la semaine

**OU** les nuits suivantes :

- lundi       mardi       mercredi       jeudi       vendredi       samedi       dimanche

Les raisons motivant ma demande sont indiquées en annexe de la présente demande.

Date.....  
Signature du ou des gérant(s)

## A compléter impérativement

**Motiver la demande en renseignant les rubriques ci-après :**

Mis à jour le 10 mai 2019

Catégorie d'établissement :

- établissement offrant des spectacles (joindre à la demande une copie de la licence d'entrepreneur de spectacle - copie de l'extrait kbis de moins de trois mois – copie des contrats en cours conclus auprès de la SACEM et du SPRE)*
- bar à ambiance musicale (joindre à la demande copie de l'extrait kbis de moins de trois mois - copie des contrats en cours conclus auprès de la SACEM et du SPRE)*
- restaurant à ambiance musicale (joindre à la demande copie de l'extrait kbis de moins de trois mois - copie des contrats en cours conclus auprès de la SACEM et du SPRE)*
- bowlings ou billards (joindre l'homologation délivrée par la fédération française concernée attestant que la structure d'accueil répond aux exigences de la fédération)*
- restaurants (établissement dont la restauration est l'activité principale) (joindre une copie de la licence détenue et tout justificatif prouvant que l'activité principale est la restauration)*

Clientèle accueillie : préciser le type de clientèle reçue (par exemple l'âge de la clientèle) et les heures d'arrivée de celle-ci

Quartier où est situé l'établissement : (préciser le type de quartier, signaler notamment la présence d'un théâtre, de cinémas, d'une gare etc...)

Dispositifs mis en place pour limiter les nuisances sonores (par exemple : fumoir, sas d'entrée, service de sécurité interne...):

Dispositifs mis en place pour prendre en compte les impératifs de sécurité et santé publics (par exemple : mise à disposition gratuite d'éthylotest...):

**Nom, prénom  
et signature du ou des gérant(s)**

**Demande à adresser à :**  
Préfecture du Rhône, DSPC  
Bureau des polices administratives  
18, rue de Bonnel 69419 Lyon cedex 03